

Immigration, Démocratie, Citoyenneté ici et là bas

Mise au point

Une fois notre participation au 2^{ème} FMDH décidée (cf allocution ci-dessous), nous avons proposé aux organisateurs du FMDH un atelier libre sur le thème « Immigration, Démocratie, Citoyenneté ici et là-bas ». Proposition qui était retenue et signalée dans les premiers programmes, jusqu'à ce qu'on découvre la veille du début des travaux du FMDH, le 26 novembre 2014, l'annulation pure et simple de l'atelier proposé par Alwasl et le Forum Citoyenneté Solidarité des Marocains en Europe (FCSME). Face à un tel comportement, qui refuse un point de vue contradictoire et qui confine l'immigration marocaine dans le giron du maghzen, les deux organisations ont refusé le lieu fictif qu'on leur a proposé à la dernière minute pour tenir leur atelier libre et ont décidé d'organiser leur atelier libre sous forme d'un débat ouvert dans l'espace réservé aux stands.

Plusieurs dizaines de militants ont participé à l'échange de cet atelier libre, animé par Omar OUAZZANE de la Coordination des Familles des Disparus et des Victimes de la Torture au Maroc (CFDVTM) , Salah EL MANOUI, président de l'association ALWASL et Mohamed EL MOUBARAKI, président du FCSME. A la fin de cet échange un appel solennel a été lancé pour l'organisation des « ASSISES DE L'IMMIGRATION MAROCAINE », sous la forme d'une 2^{ème} MOUNADARA, qui reprendra la dynamique initiée par la première MOUNADARA lancée fin 2005, dont l'objectif est l'affirmation d'une citoyenneté totale et intangible des marocains de l'immigration.

Allocution d'Alwasl et du FCSME

Mesdames, Messieurs,

CherEs amiEs et camarades,

Tout d'abord je remercie mes amis et camarades d'Alwasl et du FCSME, qui m'ont honoré pour présenter cette communication, qui essayera de résumer les aspirations et les objectifs des questions qui seront discutées dans cet atelier. A savoir les problématiques imbriquées et symptomatiques d'une vie libre et harmonieuses des individus et des sociétés. Le droit affirmé, pour les migrants, de vivre en tant que citoyens à part entière, dans les pays d'origines et dans ceux de leur installation.

Avant de reprendre les trois composantes du triptyque que constituent l'immigration, la démocratie et la citoyenneté, permettez-moi d'ouvrir une parenthèse, qui n'en est pas une, pour relater en quelques mots le riche échange des membres de nos deux organismes, Alwasl et le FCSME, concernant la participation à ce deuxième FMDH.

Les avis contre la participation au 2^{ème} FMDH se basent sur le fait, que même si ce forum se déroule dans le plus beau pays du monde, il n'en reste pas moins un pays où existe encore un déficit énorme des droits humains. D'après ces camarades le makhzen, régnant avec zèle, démagogie et absolutisme a fait du peuple marocain, un peuple de dépossédés matériellement, de laisser pour compte socialement, des sujets soumis moralement et aliénés politiquement.

Ainsi malgré le vernis d'une prétendue respectabilité des libertés individuelles et collectives, prélat à toute gouvernance démocratique, force est de constater que la répression est une composante structurelle du régime et qui se manifeste sous de multiples formes. Arrestations arbitraires, interdictions fallacieuses des activités des organisations des droits humains telles celles de l'AMDH, du M20F, d'ATTAC Maroc entre autre. Ces organismes et mouvements boycottent cette manifestation mondiale, alors que logiquement, ils devraient occuper la place de premier ordre dans un tel rassemblement consacré aux droits humains.

Les camarades qui plaident pour une participation effective, avancent qu'il s'agit d'une manifestation de toute l'Humanité, d'où son caractère mondiale. Si elle se tient dans un lieu et un pays précis, ça ne veut pas dire qu'on va sacrifier ce lieu et ce pays ou taire la vérité sur les droits. Au contraire c'est un moment fort pour alerter l'opinion internationale, à travers les organisations qui y participent. Ce FMDH est une sorte d'ambassade de l'ensemble des peuples, dans lequel la voix des droits humains doit résonner.

Est ce que les ambassades appartiennent aux pays où elles sont installées ? Le problème n'est pas de participer ou non, mais d'être conséquent pour mener partout le triomphe les valeurs de liberté, de citoyenneté, de démocratie, de justice sociale, de l'égalité dans le droit et devant le droit de chaque personne du genre humain, indépendamment de la couleur de peau, de l'origine culturelle ou territoriale, de son genre, de sa croyance et de sa religion. Pour que l'intégrité morale et physique de chaque individu soit respectée d'une manière absolue. C'est un principe intangible de notre existence en tant qu'êtres humains sur cette terre et pour lequel nous avons dédié notre vie et c'est la raison pour laquelle nous avons décidé d'apporter notre voix de l'intérieur du FMDH, non pour qu'elle raisonne dans l'immédiateté, tel le lapin qui court dans tous les sens, mais semblable à la marche décidée d'une tortue, qui malgré sa lenteur arrive avec obstination au verger de la Liberté.

I – L’IMMIGRATION

Concernant le sujet de notre débat, à savoir l’immigration, la démocratie, la citoyenneté et le lien intangible les reliant. Comme tout un chacun le sait l’Histoire de l’Humanité n’est qu’une migration (émigration, immigration) perpétuelle. Et pour une fois les deux théories censées être opposées se trouvent concordantes dans une symbiose intrinsèque, je veux parler de l’évolutionnisme théorisé par Darwin et la création citée par les livres sacrés. La première théorie nous dit que nos premiers ancêtres viennent de l’Afrique de l’Est, alors que les livres sacrés, situent la vie d’Adam et Eve, quelque part qu’on peut imaginer, facilement à la lecture des récits bibliques et coraniques en Mésopotamie. Ainsi, on peut déduire que l’Être humain, c’est à dire l’ensemble des humains sont Un indivisible, dont chacun et chacune y font partie intégrante, comme les cellules d’un corps. Si l’une d’elle souffre, les autres répondent en écho.

En d’autres termes, on peut dire que l’immigration est sensée être une quête de la liberté, pour ne pas dire la réalisation effective de la liberté. Nos premiers ancêtres, au moins depuis quelques millions d’années, se sont déplacés pour se sentir plus libre ailleurs que dans le terroir où ils se trouvent. Soit à causes des aléas et catastrophes naturels, soit à causes des guerres entre clans et tribus qui ont fait leur apparition. Ceci nous ramène à expertiser deux paradigmes. Celui de l’état de leur existence dans le lieu/tribu/pays/Etat du départ et le site/tribu, société d’installation. On peut simplifier, vu le temps qui nous est imparti, pour conclure que la migration est en quelque sorte le miroir qui visualise le tabernacle du départ et celui d’arrivée, le passage de l’Eden perdu et celui retrouvé. C’est le prisme qui nous fait découvrir les différentes facettes des sociétés d’émigration et celles d’immigration pour parler du temps moderne qui a vu naître les Etats-Nations, les systèmes de production capitaliste et tous les systèmes politiques dominants qui en découlent.

II- LA DEMOCRATIE

On ne va pas reprendre le débat toujours renouvelé sur la démocratie pour se limiter aux notions globales qui nous permettent de faire le lien entre les deux autres composantes du triptyque, objet de notre analyse, à savoir la démocratie et la citoyenneté. La présence de 5 millions de citoyens marocains différentes contrées du monde, s’explique par une réelle quête de la liberté, ou plutôt des libertés.

- quête de la liberté politique : face au pouvoir coloniale, puis le pouvoir makhzen qui l’a succédé, les patriotes et militants qui luttaient pour une réelle démocratie, ont connu l’enlèvement, la disparition forcée, la torture, les prisons et l’exil depuis le coup d’État qui a instauré le pouvoir personnel début des années soixante du siècle dernier et qui a inauguré la

période de la répression infernale durant les années de plomb. Grand nombre de démocrates se sont retrouvés sur le chemin de l'exil afin de continuer la lutte pour la liberté et la démocratie.

- Recherche d'une vie digne, d'où l'émigration d'un grand nombre de citoyens à la recherche d'un travail pour assurer une vie convenable à leur famille,
- Liberté de vivre suivant ses convictions. Face à une société fermée, gérée par un système étatique sourd aux libertés individuelles et collectives, beaucoup de citoyens ont préféré émigrer, vers des espaces plus cléments.

Ainsi on peut dire, pour résumer, que le déficit démocratique, politique, social et économique a fait que 5 millions de marocaines et marocains, jeunes et moins jeunes vivent hors de leur pays. Ce qui représente 15% de la population totale du pays qui est supposée être de 35 millions. C'est-à-dire l'une des plus importantes diasporas dans le monde proportionnellement au nombre d'habitants du pays. Ce qui interpelle dans tout ça, c'est que le marocain réputé casanier et heureux de vivre dans le plus beau du monde, se trouve, depuis les années soixante en raison d'une politique antidémocratique et antipopulaire, candidat à tous les exils, politique, économique et social.

D'où la corrélation : l'immigration marocaine est l'expression d'un manque de démocratie. C'était pareil durant les années de plomb franquiste en Espagne, mais une fois la démocratie instaurée, à la mort de Franco, les expatriés espagnols, immigrés politiques et économiques ont retrouvé, en grande partie leur pays pour y vivre avec dignité. Avec l'instauration de la démocratie, l'Espagne non seulement a permis à ses enfants de revenir dans leur pays pour y vivre dignement, mais s'est retrouvée, elle hier pays d'émigration, un pays d'immigration. Beaucoup parmi nous, après la sinistre période du pouvoir personnel et despote des années de plomb, ont cru que l'ère démocratique sera au rendez-vous avec le nouveau pouvoir, mais comme dit l'adage marocain « Tamo, nom commun qui désigne la femme indigne, lire le makhzen, n'a pas changé ses habitudes ».

Certes personne ne peut nier qu'il y a quelques prémisses de libertés au Maroc, ce qui justifie notre présence dans ce Forum, mais au vu de tant de sacrifices, de tant de possibilités, de capacités humaines d'un peuple si glorieux et de richesse naturelles d'un si grand pays , on peut dire que le pouvoir actuel a largement manqué le rendez-vous avec l'Histoire. Il gère la démocratie comme un boutiquier du quartier, au lieu de s'élever à la conquête de la gloire libertaire à travers une réelle démocratie permettant aux forces vive du peuple marocain de mettre en place une Constituante où le Roi règne et le peuple gouverne sa destinée par des élections libres, et transparentes.

III - CITOYENNETES ICI et LA BAS

Le principe de citoyenneté est intangible et les spécificités des sociétés ne peuvent altérer son essence. En disant ceci nous sommes totalement conscient, comme l'a souligné Jean Jacques Rousseau que « Ce que l'homme perd par le contrat social, c'est sa liberté naturelle; ce qu'il gagne, c'est la liberté civile (...) qui est limitée par la volonté générale ». Ceci nous amène à dire, comme l'a bien souligné Ibn Khaldoun, en précisant que l'homme en passant de l'état naturel, que Montesquieu traite d'état sauvage, à un état social, troque une partie de sa liberté (la vie dans sa tribu) en une autre plus structurée (la vie dans la cité), lui garantissant la paix de se mouvoir, d'exercer un métier et de se doter de l'esprit des lois. Reste à ce que ces lois doivent servir l'intérêt général et non celui d'une classe, une frange, clique ou une personne.

Ainsi la citoyenneté est synonyme de démocratie sociale, par rapport à la démocratie libérale qui donne la priorité à l'économique. Si le système libérale domine, surtout depuis l'éclatement de l'URSS et la chute des Etats satellites au bloc de l'Est, il faut avoir présent à l'esprit que l'œuf du serpent que ne peut donner qu'un serpent. La doctrine capitalistique sauvage, ne pourra engendrer que les guerres et la domination de l'homme par l'homme.

La lutte pour une véritable citoyenneté, pour une réelle démocratie sociale est le moyen le plus sûr pour se prémunir des catastrophes de tout genre (économiques, politique, sociale, écologique..) qui menacent, l'existence même (génocide, guerres d'extermination un peu partout..) de l'espèce humaine.

Le libéralisme est une hydre qui peut prendre toutes les facettes pour assouvir ses appétits capitalistes. Il prône la liberté absolue d'entreprendre, dans le seul but de piller les richesses et de permettre l'exploitation de l'homme par l'homme, à travers l'appropriation des richesses par une infime minorité, de rentiers et d'exploitants, qui n'hésitent pas à imposer leurs régimes totalitaires, despotes et dictatoriaux.

Le capitalisme sauvage est le frère jumeau de l'obscurantisme totalitaire, du féodalisme et de l'extrémisme de tout genre. Ce dernier n'est rien d'autre que ses facettes, qu'il combat une fois qu'il l'a couvé, manipulé et utilisé. La citoyenneté sociale ne pourra s'accomplir sans les droits politiques qui la protègent contre toute dérive liberticide. D'où la nécessité de lier le combat pour les droits sociaux à ceux des droits politiques partout dans le monde et surtout là où existe le déni des droits humains.

il ne faut pas prendre les hommes pour des idiots en leur faisant croire qu'on va les protéger des renards, pour les laisser se faire dévorer par les hyènes et les lions au nom de leur sécurité. La citoyenneté signifie une prise de conscience de l'intérêt collectif et de la solidarité, non seulement envers sa communauté de sang (esprit tribal), de culture (chauvinisme) de cultes (fanatismes), mais

envers l'ensemble de ses semblables là où ils se trouvent et qui peuvent se rassembler autour des principes de la justice sociale, de la dignité, de l'égalité et liberté individuelle et collective.

Avant de clore cette brève allocution et vous remercier pour votre écoute, je lance un appel amical et fraternel à l'ensemble des forces vives, démocratiques et progressistes au sein de la diaspora marocaine pour l'organisation des « **Etats généraux de la citoyenneté** » sous forme d'une « **MOUNADARA WATANIA** », sorte d'un Congrès général pour exiger une citoyenneté complète, qui ne peut être que politique à travers le droit de participer à l'ensemble des échelons de la représentation populaire y compris les élections législatives, dont la représentation de la Hijra marocaine sera proportionnelle au taux de leur nombre dans la nation.

Il faut traiter la diaspora marocaine, comme l'une des six grandes régions historiques et culturelles marocaines, et qui sont : La Région du Nord de Tanger à Hoceima, dont la capitale naturelle est Taza. La Région Est, dont la capitale stratégique est Oujda, la Région du Centre Nord, dont la capitale historique est Fès, la région du Centre Sud, avec sa capitale historique Marrakech. Vient ensuite la Région du Sahara Occidentale, dont la capitale est Laâyoun, et enfin la diaspora qui est répartie suivant les pays d'installation.

Un statut particulier doit gérer les 4 métropoles que constituent Casablanca, Rabat, Salé et Tanger. L'historicité marocaine consista en un axiome, celui de l'autonomie des régions par rapport au pouvoir central, la démocratie marocaine ne pourra se payer le luxe d'outrepasser cette loi historique, sauf à tomber dans l'hiatus de l'opposition que les historiens du pouvoir central traitaient de Siba (anarchie, insoumission), ce qui se traduisit par des hordes militaires (harquas), guerres punitives. Tant que le makhzen, pouvoir archaïque, continue de faire prévaloir ses prétentions hégémoniques et centralisatrices, niant en cela l'autonomie des régions, la notion de citoyenneté politique pour les migrants marocains reste un vœu à conquérir, quitte à subir les harquas, lire répression. L'autonomie des régions, dont la Hijra et des grandes métropoles marocaines par rapport au centre makhzen est la base de l'instauration d'un réel Etat démocratique moderne.

Merci pour votre attention

Mohamed El Moubaraki,
Marrakech, le samedi 29 novembre 2014